



UNE MÉTROPOLE DYNAMIQUE ET INNOVANTE

Sur le plan économique, notre Métropole dispose de nombreux atouts qu'il nous faut consolider afin de conserver et pérenniser notre haut niveau d'emploi et d'innovation. Pour cela, nous serons aux côtés de tous les acteurs économiques du territoire car ce sont eux qui créent nos emplois et qui permettent à la Métropole de Lyon d'avoir les moyens de ses ambitions, de tenir le cap de la transition écologique, et cela, sans hypothéquer l'avenir des plus fragiles. Notre projet se veut global pour répondre aux besoins des entreprises et de leurs salariés.

1. Permettre aux activités économiques de s'installer et de se développer

- Mobiliser + de foncier pour l'implantation et le développement d'activités économiques que ce soit pour l'industrie, les services, le commerce, l'artisanat ou l'ESS, partout sur le territoire
- Aménager de nouveaux sites économiques notamment à Neuville-sur-Saône, Lissieu, Chassieu, Rillieux-la-Pape ou encore Villeurbanne
- Créer 30 nouveaux tiers-lieux, lieu de vie et de

travail multi-usages et innovants dédiés aux start-up, travailleurs indépendants, artisans, ... pour moitié dans les quartiers prioritaires de la Métropole et pour moitié en zone péri-urbaine

- Développer l'urbanisme transitoire, en transformant des friches industrielles à l'abandon en lieux d'innovation sociale et entrepreneuriale.

2. Soutenir l'innovation industrielle et son développement

- Création d'un fonds d'amorçage industriel et durable de 60 millions d'euros
- Faire de la Vallée de la Chimie la place forte de la production d'énergie verte (photovoltaïque, récupération de la chaleur fatale, développement d'une filière hydrogène verte ...)
- Soutenir le développement de filières innovantes comme la santé/nutrition, la cyber-sécurité, la sous-traitance aéronautique...
- Développer les solutions d'Intelligence Artificielle et leur appropriation par les acteurs économiques
- Soutenir la Recherche & Développement en investissant massivement dans nos campus universitaires, écoles d'excellence
- Proposer un prêt remboursable à taux zéro pour les PME innovantes à fort potentiel ayant déjà validé leur potentiel d'innovation
- Raccorder 100 % des entreprises au haut débit d'ici à 2025.

AVEC DAVID KIMELFELD
PRÉSIDENT DE LA MÉTROPOLE - CANDIDAT AUX ÉLECTIONS

**ENSEMBLE
AVANT TOUT !**



3. Accompagner les entrepreneurs au quotidien

▪ **Consolider l'offre de service dédiés aux entreprises** (LYVE) autour de 3 axes : l'animation de la communauté entrepreneuriale, le développement des pôles d'entrepreneurs sur tout le territoire et une plateforme digitale permettant de partager des problématiques communes

▪ **Planter 3 nouveaux pôles entrepreneuriaux** à Saint Fons, Vaulx-en-Velin et Rillieux-la-Pape pour soutenir les créateurs d'entreprises en concentrant les offres en matière d'accompagnement et de services (bureaux, salles de réunion, espace de coworking, animation du réseau de proximité), en complément des 3 pôles déjà existants à Givors, Neuville et La Duchère

▪ **Accompagner 1 000 TPE/PME industrielles et tertiaires et 1000 artisans/commerçants** dans leur transition énergétique et dans la réduction de leur facture énergétique d'ici à 2030

▪ **Expérimenter, en lien avec les communes, la création d'un pack de services mutualisé** pour les salariés des zones d'activités qui pourrait réunir crèche d'entreprises, conciergerie, restauration collective, véhicules partagés, livraisons mutualisées, collecte de déchets et recyclage commun, etc

▪ **Accompagner les «Pépites entrepreneuriales et start-up»** de notre métropole pour les aider à grandir de façon sécurisée

▪ **Renforcer le « pacte PME métropolitain »** qui permet à la fois d'accroître les relations d'affaires entre les grands groupes et les PME et d'accompagner ces PME à l'export, en mettant à disposition nos propres réseaux à l'international

▪ **Poursuivre le déploiement ambitieux d'un réseau d'espaces de coworking** à l'échelle métropolitaine et notamment dans les gares du réseau ferré métropolitain en lien avec la Région

▪ **Développer la logistique urbaine sur les fleuves** notamment pour acheminer les matériaux de chantier ou évacuer les gravats, développer l'approvisionnement des commerces en intégrant dans l'offre de service la question du dernier kilomètre par vélos ou triporteurs

▪ **Soutenir le renouvellement des véhicules utilitaires et poids-lourds** dans le cadre de la zone à faible émission (ZFE) : prime de 5000 euros pour le renouvellement d'un véhicule utilitaire et de 10 000 euros pour un poids lourds propres

▪ **Soutien de 300 euros pour l'achat d'un vélo-cargo** électrique pour les professionnels.

4. Un ambitieux plan de développement des transports en commun à l'échelle de la Métropole

▪ **Prolongement de toutes les lignes de métros** pour atteindre notamment : Limonest jusqu'à Techlid, Meyzieu, le site universitaire porte des Alpes, Craponne, Francheville, le site Osterode à Rillieux...

▪ **Des lignes de tramways prolongées** et notamment le tramway T5 jusqu'à l'aéroport Saint-Exupéry,

▪ **80% des zones d'activités à moins de 500 mètres d'une ligne forte** de transports en commun et à moins de 30 min du pôle multimodal Lyon Part Dieu d'ici à 2030

▪ **Des lignes de cars express créés sur les grands axes routiers** d'entrée dans la Métropole et connectés à des grands parking relais. Ils iront chercher des usagers jusqu'à 50 km du centre de la Métropole

5. Favoriser l'emploi et l'adéquation entre offre et demande d'emplois

▪ **Inciter au choix des métiers de l'industrie et de l'artisanat** en formation initiale ou en reconversion professionnelle et notamment auprès des collégiens

▪ **Déployer la démarche zéro chômeurs** dans 5 nouveaux territoires

▪ **Créer 5 000 CDD coup de poing** à destination des chômeurs de longue durée pour les TPE et PME, commerçants, artisans... avec un allègement de charges pour les employeurs

▪ **Une conférence annuelle des acteurs de l'emploi** pour identifier plus rapidement les besoins du territoire en termes d'emplois.

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DU
PROJET SUR **WWW.DK2020.FR**

